



GIRO.COM

NOVEMBRE
2007



" à sa guise "



" enquête
publique "

Rédaction
Christian CODDET
Direction de la publication
Gilles ROY
Imprimé en 1700 ex. par
Rahin Edition Communication
N° 75 - Dépôt légal 11/2007

EDITORIAL

Dans ce numéro, plusieurs actions de service public sont évoquées qui invitent à la réflexion.

La notion de service public est certainement une des notions qui organisent la vie collective parmi les plus difficiles à cerner. Où ce service commence t'il et où doit il s'arrêter. Le plus souvent, l'usager entend par service public un service qui s'adresse uniformément et équitablement à tous et surtout en particulier à chacun, c'est-à-dire à soi-même, en cas de besoin.

Cette définition est-elle réaliste ? Bien sûr que non car elle implique que la collectivité (*organisatrice du service public*) prenne en compte et à sa charge toutes les contraintes imposées par la liberté dont dispose chacun (*tout au moins dans notre pays*) d'aller où il veut à sa guise, de s'installer où bon lui semble et d'organiser son temps comme il l'entend.

En matière de transport par exemple, sujet qui

fait débat actuellement avec la mise en place du nouveau réseau de transport en commun Optymo, serait-il raisonnable de proposer un service identique uniformément réparti sur le territoire géographique ? Certainement pas car on s'apercevrait immédiatement que ce service "commun" aurait en fait glissé vers un service quasi individuel, avec à la clef des performances qui seraient très vite condamnées par une grande majorité d'entre nous. Ce service doit donc clairement être organisé sur la base de la densité de population du territoire, en fonction des moyens financiers que la collectivité accepte de lui consacrer.

Nous ne pouvons en effet ignorer que le choix fondamental de vivre et d'habiter dans tel ou tel lieu, aggloméré ou isolé, s'accompagne aussi du fait de bénéficier ou pas d'un certain niveau de services procurés par la collectivité qui finance ces services.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE

Douze conseillers sont présents et trois sont représentés sur les vingt en exercice. L'ordre du jour comporte six points.

1 - Proposition d'une révision simplifiée du POS. Selon la nouvelle réglementation, une procédure de révision complète du Plan d'Occupation des Sols a été lancée il y a quelques mois en vue d'aboutir à un PLU (*Plan Local d'Urbanisme*); cependant cette procédure ne devrait pas aboutir avant un délai de l'ordre de 18 mois à 2 ans. Au cours d'études préparatoires (*étude "Milaine" sur la réorganisation du bourg centre de la CCHS*), il est apparu qu'un des enjeux de l'évolution de notre ville passe par une réurbanisation du centre ville. Considérant que les locaux de l'ancienne usine CTA sont vacants depuis plusieurs années, et que la probabilité qu'une activité industrielle puisse s'y réimplanter est quasiment nulle, il apparaît judicieux de requalifier rapidement cette zone afin de permettre des implantations d'habitations, de commerces ou de services. Pour ce faire, une procédure de révision doit être engagée qui implique une enquête publique. A l'unanimité les conseillers décident de lancer cette procédure.

2 et 3 - Décisions budgétaires modificatives. A l'approche de la fin de l'année, il est nécessaire de procéder à des ajustements budgétaires afin de prendre en compte la réalité des situations par rapport aux prévisions initiales. Ainsi, les recettes provenant de la vente de bois doivent être réduites de 5650 € alors que les dépenses de personnel (*évolution des car-*

rières) et les charges financières (*augmentation des taux d'intérêt*) font l'objet d'augmentations sensibles (*respectivement 39 000 et 13 800 €*). Le budget de fonctionnement est donc réajusté en conséquence en conservant l'équilibre initial, au prix d'une réduction du virement à la section d'investissement de 52 000 €. La section d'investissement quant à elle, en sus de la réduction du virement de la section de fonctionnement indiquée précédemment, doit prendre en compte des dépenses imprévues de 5000 € au niveau des bâtiments, 22 500 € au niveau de la voirie et 12 000 € au niveau des installations générales. L'équilibre global du budget n'est donc retrouvé qu'au prix d'un recours complémentaire à l'emprunt pour un montant de 84 000 €. L'ensemble de ces changements est approuvé à l'unanimité.

NDLR : ce nouvel emprunt qui sera mobilisé en fonction de la situation de trésorerie porte donc le total emprunté au titre de l'année 2007 à 191 000 €. Ce montant est à rapprocher du montant des remboursements en capital effectués au cours de cette même année, à savoir 234 000 €. La commune a donc poursuivi cette année encore son désendettement avec une réduction des encours de 43 000 €. A titre indicatif, l'endettement communal au 1^{er} janvier 2001 représentait 103% du budget de fonctionnement ; au 31 décembre 2007 il n'en représentera plus que 77%.

4 - Demande de concession de captage d'eau. Une demande de concession de captage d'eau en forêt communale de Giromagny, sur la parcelle 33, par d'un habitant d'Auxelles-Haut, est

" au dessus
de la moyenne "



" 99% de
la population "



" les questions
de sécurité "

acceptée à l'unanimité ; à cette occasion une canalisation endommagée sera remise en état par l'ONF pour le compte de la commune.

5 - Convention : comme les années précédentes, le Conseil Régional propose d'attribuer une subvention à la bibliothèque municipale (460 €) en contrepartie d'une gratuité d'accès pour les titulaires du "chéquier avantages culturels" ; la proposition est acceptée à l'unanimité.

6 - Mise à disposition d'une salle. La demande de mise à disposition gratuite d'une salle pour

l'organisation de permanences mensuelles par l'association des Familles de France (*reconnue d'utilité publique*) est acceptée à l'unanimité.

7 - Questions diverses: le conseil prend connaissance du rapport du syndicat des eaux sur la distribution de l'eau. Il ressort de ce rapport que l'eau distribuée sur la commune a été de bonne qualité bactériologique tout au long de l'année 2006. La consommation moyenne s'établit à 44 m³ par an et par personne, légèrement au dessus de la moyenne nationale.

CONSEIL DE LA CCHS DU 25 SEPTEMBRE

Dix neuf conseillers sont présents et 3 sont représentés pour une séance à l'ordre du jour très succinct puisqu'il ne présente qu'un seul point statutaire (*en dehors du choix du lieu de la prochaine réunion qui est fixé à Lachapelle sous Chaux*) mais qui propose aussi un point d'information important sur l'avenir des communications numériques sur notre territoire.

Le point statutaire est réglé rapidement à l'unanimité : il s'agit simplement de demander un agrément préfectoral pour pouvoir accueillir des personnes en contrat d'apprentissage.

L'information sur l'avenir des communications numériques est apportée par Yves ACKERMANN, le président du SMAU (*Syndicat Mixte de l'Aire Urbaine*). Sachant que depuis 2004 une collectivité peut devenir opérateur de réseau, le SMAU a été chargé par les collectivités adhérentes (*conseils généraux, communautés de communes, communautés d'agglomération*) de devenir opérateur d'un réseau local.

En effet, au même titre que l'eau ou l'électricité, les réseaux de communications numériques sont devenus des outils indispensables au développement des territoires. La construction de ce réseau sera confiée à un concessionnaire dans le cadre d'une DSP (*Délégation de Service Public*). Ce réseau sera ensuite mis à la disposition

des fournisseurs d'accès, moyennant une redevance. Il s'agit, par cette action volontariste, de placer le Territoire en situation de compétitivité avec un esprit de service public.

L'objectif est de couvrir 99% de la population du territoire par une infrastructure à haut débit composée de fibres optiques et de relais hertzien (WIMAX) permettant d'atteindre un débit minimal de 100 Mbytes pour les centres décisionnels et de 2 Mbytes pour les particuliers (débit minimal requis pour une utilisation moderne du téléphone, des communications internet et de la télévision). **NDLR:** *la bande passante d'une ligne n'est pas fixe, elle dépend notamment de la distance par rapport aux relais; la réception de la télévision HD nécessite des débits supérieurs.*

L'ensemble du projet pour l'Aire Urbaine s'élève à 18 millions d'euros. Pour notre département, 50% du financement seront apportés par le CG et une partie par l'état et la région ; la contribution de la CCHS au projet sera de 87 210 €. Le territoire de la CCHS sera desservi par une fibre optique arrivant aux centraux de communication de Giromagny et de Rougegoutte et par un réseau DSL (*Digital Subscriber Line ; en clair ligne utilisant le réseau téléphonique filaire*). Le début des travaux est fixé à janvier 2008 et le début de la mise en service à janvier 2009.

LA VIE COMMUNALE

Quartier saint Pierre : le 12 septembre, les habitants du quartier étaient invités en mairie pour parler de « la vie de votre quartier », selon le traditionnel rendez-vous proposé par la commission cadre de vie présidée par Jean LEFEVRE. 11^{ème} réunion du genre et avant dernière du cycle en cours pour les 6 quartiers de notre ville, cette réunion a rassemblé 10 habitants et 3 élus. L'attention des élus fût attirée sur de nombreux problèmes d'importance variable affectant la vie du quartier.

Au premier rang des préoccupations figurent les questions de sécurité avec l'état des jeux pour enfants, la position des passages pour piétons rue du Rosemont, le (désiré) sentier piétonnier entre la rue du colonel Weber et l'école Dr. Benoit (**NDLR :** *des travaux étaient prévus dans le cadre de l'aménagement de la rue Jean Moulin mais ont dû être reportés en raison de la nécessité d'un complément d'étude*), le cheminement piétonnier en bas de la rue Saint Pierre, la vitesse excessive des voitures (*en particulier d'une 205 rouge*), les écoulements d'eau dans

la rue Saint Pierre (*absence ou défectuosité du réseau pluvial*), la signalisation de la bifurcation de la rue Saint Pierre vers la rue du Mont Jean et plus généralement la signalétique des rues dans le quartier, les stationnements anarchiques dans la rue des casernes, la localisation de certains panneaux « stop », l'état de la rue des Sources suite au passage de nombreux camions pour des travaux particuliers, la panne régulière d'un lampadaire ainsi que l'incivisme des clients du "Number One".

Au niveau de l'environnement, sont évoqués l'entretien des espaces ainsi que des talus et des bas côtés des rues, l'efficacité du réseau d'eau pluviale, la qualité de la zone de stationnement devant les ateliers municipaux et le CSCHS, ou encore la qualité du réseau d'assainissement des immeuble HLM.

Au total de nombreux points qui feront l'objet d'études et de réponses spécifiques, avec un suivi et un rendez-vous d'évaluation des actions d'ici un an environ.

Réunion en mairie : le jeudi 11 octobre, le président du SMTC, Christian PROUST, est venu présenter aux élus de la CCHS les nouveaux services du transport à la demande et du transport des personnes à mobilité réduite (voir l'article en rubrique « Giromalin »). Il en a profité pour expliquer la situation du nouveau réseau Optymo, l'avancement des travaux, les prochaines étapes prévues, ainsi qu'écouter les doléances des utilisateurs transmises par les élus. Il a aussi dû faire œuvre pédagogique en expliquant la réelle complexité de l'organisation d'un réseau de transport en commun.

La majorité de l'assistance a ainsi, par exemple, été surprise d'apprendre que les 589 élèves de la CCHS se répartissent dans 27 établissements scolaires. Dans ces conditions comment proposer des horaires adaptés à chacun tout en garantissant une arrivée à toutes les destinations avant le début des cours sans utiliser 27 bus ? Comment envisager d'adapter les solutions de transport des élèves (qui représentent encore à ce jour plus des 4/5^{èmes} des personnes transportées au niveau de la CCHS) à toutes les variabilités de la vie scolaire sans augmenter encore de façon encore plus invraisemblable le nombre de bus ?

Le président a également rappelé que le SMTC n'est que l'organisateur du transport pour le compte des autorités compétentes (Conseil Général, Communautés de Communes, communes isolées) et que son budget provient uniquement du versement transport des entreprises (pour environ 65%), de la contribution des usagers (pour environ 10%) et pour le reste des subventions des collectivités concernées. Des extensions de services ne peuvent donc intervenir qu'au prix d'une très forte augmentation des tarifs appliqués ou d'un accroissement des subventions.

Au cours des discussions, des solutions spécifiques à un certain nombre de situations difficiles ont cependant été envisagées avec notamment la possibilité de distribution des titres de transport par les mairies, afin de disposer d'un point d'accès dans chaque village, ou encore le renforcement de certaines lignes à certains horaires sur la base d'une contribution de la CCHS.

Centenaire : Yvonne JACQUEREZ, épouse BROGLIN, est née le 23 septembre 1907 à Giromagny, rue des Planches (actuellement rue de la 1^{ère} DFL). Son père Joseph et sa mère Elisabeth étaient ouvriers au tissage du Moulin. En 1909, la famille emménage dans une petite maison qu'ils ont faite construire rue du Rosemont. En 1914 son père est mobilisé ; il ne rentrera qu'en janvier 1919.

Yvonne aime l'école et obtient son certificat d'études avec mention. Cependant l'époque est rude et elle n'a d'autre alternative que de travailler. Elle est tout d'abord embauchée à la bonneterie Cheviron de Vescemont puis à l'atelier de Giromagny. Yvonne garde un bon souvenir de sa jeunesse et se souvient qu'à l'usine toutes les ouvrières chantaient en travaillant. Le six



septembre 1930, devant le maire Emile LARDIER, elle épouse Eugène BROGLIN. Eugène travaille à l'usine DMC de Belfort où elle le rejoint pour habiter chez les parents de son époux.

En 1932, le couple décide de s'installer à Giromagny, chez les parents d'Yvonne cette fois-ci, rue du Rosemont, à l'occasion de la naissance de leur première fille, Nicole. Eugène continue à travailler chez DMC à Belfort ; tous les jours et par tous les temps il fait ainsi 28 km à vélo pour se rendre à son travail. En novembre 1939 arrive la 2^{ème} fille, Andrée, mais au même moment Eugène est mobilisé. Après la guerre, il retrouve son travail chez DMC. En 1954, Michel vient agrandir la famille. Ce n'est qu'en 1973, après plusieurs années passées à "La Lainière" qu'Yvonne songera à la retraite.

Aujourd'hui sa fille Andrée et son mari Jean-Claude veillent sur elle dans la maison de la rue du Rosemont. Elle continue à surveiller l'entretien du jardin et reste très attentive aux questions politiques en suivant les séances de l'assemblée nationale à la télévision. Elle est aussi une fidèle du journal télévisé et des « questions pour un champion » et ne rate aucune occasion de jouer au scrabble ou aux dominos. Après avoir eu le malheur de perdre sa fille aînée Nicole en 1966 et son époux Eugène en 1989, elle a eu la joie de voir arriver 4 petits enfants : Daniel, Corinne, Bertrand et Jérémy, ainsi que 3 arrière petits enfants : Sophie, Sabrina et Thomas. De nombreux parents et amis étaient donc présents pour lui souhaiter un heureux centenaire, sur invitation de la municipalité, le samedi 22 septembre en salle du Foyer Paroissial.

Souvenir : depuis le 11 novembre 1918, le mois de novembre est traditionnellement le mois du souvenir. Ainsi, l'ONAC (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre) organisera le 11 novembre une collecte au nom de l'œuvre nationale du Bleu et de France. De même, l'association "Souvenance", en partenariat avec Le Souvenir Français et le Comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe organisera une opération intitulée "flamme de la mémoire". Des bougies seront en vente auprès de buralistes et diffuseurs agréés, pour un montant de 2 €. Ces bougies seront allumées afin d'exprimer solidarité et reconnaissance envers ceux qui ont sacrifié leur vie pendant la "Grande Guerre".



" bon anniversaire
Yvonne "



" 27 établissements "



" scrabble
et dominos "



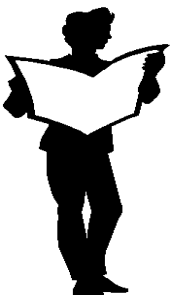
" solidarité et
reconnaissance "



" le plus grand
et le plus beau "



" approche
constructive "



" la compagnie
du Hasard "

GIROMALIN

La petite dame du Capitole : le thème du 8^{ème} "mois du film documentaire" (6 au 20 novembre) sera la notion de résistance et d'engagement au féminin avec comme intitulé "portraits de femmes : entre résistance et engagement". A Giromagny, le film présenté sera "La petite dame du Capitole" avec une séance à 20H30 le mercredi 7 novembre au théâtre des 2 Sapins (*entrée gratuite*). Il s'agit d'un film de Jacqueline Veuve qui raconte l'histoire de Lucienne Schnegg, 80 ans, directrice, caissière et même femme de ménage du cinéma « Capitole » de Lausanne, longtemps le plus grand et le plus beau de la ville, avant d'être supplanté par les multiplexes ...

La concertation porte ses fruits : au-delà des grands principes d'organisation du nouveau réseau de transport Optymo qui ont été largement débattus et approuvés à l'unanimité du Conseil Syndical, de nombreux points de détails restent à roder ou à régler. C'est pourquoi, dès le lancement du nouveau réseau, toutes les personnes concernées ont été invitées à faire part de leurs remarques et suggestions. Si malheureusement certains, pour des raisons qui sont les leurs, ont cru bon de se lancer dans une polémique stérile, beaucoup d'autres, dans une approche constructive, ont su proposer des solutions pratiques qui se sont traduites ou vont prochainement se traduire par de nouveaux aménagements : horaires, positions d'arrêts, etc.

A ce jour, en mairie de Giromagny, 7 contributions ont été recueillies. Pour notre secteur, il est clair que le point noir du nouveau réseau est constitué par la correspondance de Chaux. Ce point de correspondance, présenté dès le début comme un point expérimental, sera donc revu très prochainement. La solution qui semble faire l'unanimité serait un transfert de ce point sur Valdoie, ce qui offrirait non seulement

un environnement beaucoup plus favorable, mais aussi une possibilité d'emprunter 3 lignes urbaines, évitant ainsi à bon nombre de passagers une correspondance supplémentaire. La concertation pour améliorer le service restera une préoccupation permanente du SMTC qui envisage la création prochaine d'un comité d'utilisateurs par ligne. Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà se faire connaître en mairie.

Transport à la demande : Le 29 octobre aura lieu le lancement du service de Transport à la Demande (TAD) par le SMTC. Ce service permettra, après inscription et sur appel effectué à l'avance (*dans un premier temps la veille*), de disposer d'un service de transport à partir de et vers les communes non desservies par les lignes régulières, au sein d'un périmètre qui, pour notre secteur, est celui réunissant la CCHS et la CCPSV. Pour un coût de 2 €, c'est-à-dire inférieur au coût du billet unitaire dans l'ancienne "3^{ème} zone", il sera possible de rejoindre un autre point du secteur, par exemple aller de Giromagny à Etuefont, ou bien d'être conduit, pour les communes ne disposant pas de lignes régulières, vers un point de correspondance, avec la libre circulation ultérieure sur le réseau Optymo. Les points d'entrée ou de retour sont typiquement les points d'arrêt de la ligne suburbaine pour les communes desservies et dans les autres communes des points spécifiquement identifiés. A la même date aura lieu le lancement du service de transport pour les personnes à mobilité réduite sur l'ensemble du Territoire de Belfort. Ce transport concerne les personnes titulaires d'une carte d'invalidité à partir de 80% avec la mention "station debout pénible" ; il s'effectuera de porte à porte, pour le même tarif de 2 €. Renseignements sur www.optymo.fr ou au 0 800 304 863.

AGENDA DE NOVEMBRE

Samedi 3 : # Grand concert d'harmonies à 20H30 au T2S à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de l'AHPSV (*entrée gratuite*).

Mercredi 7 : # « La petite dame du capitole » : film documentaire au T2S à 20H30 (*entrée gratuite*).

Vendredi 9 : # Commémoration du décès du Général de Gaulle organisée par le Souvenir Français au monument aux morts de 39/45.

Dimanche 11 : # Commémoration de l'Armistice de 1918 à 11H45 au monument de 14-18.

Mercredi 14 : # Passage de la déchetterie mobile sur la place des commandos d'Afrique de 12H00 à 19H00.

Judi 15 : # Permanence de la FNATH de 14H00 à 16H00 en mairie.

Vendredi 16 : # Bourse de Noël organisée par l'Association Familiale du Canton (aussi le samedi 17).

Samedi 17 : # « Le mariage de Figaro » à 20H30 au T2S ; une comédie de Beaumarchais jouée par la compagnie du Hasard sur une mise en scène de Danièle Marty.

Samedi 24 : # Commémoration de la Libération de Giromagny avec un rassemblement sur la place de Gaulle à 19H00 suivi d'un défilé aux flambeaux.

Vendredi 30 : # Distribution des colis de Noël aux personnes de plus de 70 ans domiciliées dans la commune, en salle des fêtes, de 13H30 à 17H00.

GIROPRACTIQUE

Gendarmerie: 03 84 29 30 17

Mairie: 03 84 27 14 18

Services d'urgence: Pompiers 18 ; SAMU 15

Contacts internet : mairie@giromagny.fr

EDF: 08 10 33 32 25 **GDF**: 08 10 43 30 25

Syndicat des eaux: 03 84 29 50 19

Pharmacie: 03 84 27 72 16

giro.com@giromagny.fr